

Observations reçues le 29 avril 2019 à 15h21

Projet d'Atelier de poules pondeuses de 106.938 animaux équivalents
à PITGAM, Section cadastrale C sur parcelles 1122 et 1123
Maitrise d'ouvrage: SCEA DUTERTRE, 57 rue du 43°RICCA, 59284, PITGAM

Avis pour l'enquête publique complémentaire, avril 2019

Formulé par l'Association La Ferme des Ânes
13 route de la Colme
59630 BROUCKERQUE

En tant qu'association agréée jeunesse et éducation populaire œuvrant sur le territoire de la Communauté de Communes des Hauts de France (CCHF), l'Association la Ferme des Ânes est sensible à tous projets d'aménagement impactant le **Cadre de Vie** du public vivant ou accueilli sur ce territoire, c'est à ce titre que nous formulons les remarques qui suivent pour avis.

En termes d'élevage:

Ce projet se fera au détriment des petits éleveurs locaux,
L'Association met en doute la qualité de l'alimentation des animaux (traçabilité des aliments, présence d'OGM?) et ses répercussions sur les propriétés alimentaires des œufs,
Des animaux élevés à raison de 9 poules au m² peuvent-ils être considérés dans une situation de bien être?
Les différentes phases techniques de GRT/Gaz provoque régulièrement des rejets dans l'atmosphère extrêmement bruyants et malodorants: ce phénomène "stressant" pour les animaux n'est pas pris en compte.

En termes d'urbanisme et d'environnement:

Le secteur du projet est inscrit en zone humide, donc normalement inconstructible sans mesures compensatoires,
Par son positionnement mitoyen à l'usine GRT/Gaz (le 1° bâtiment est à 65m...), le site est hypersensible au regard d'incidents technologiques (site classé ICPE, servitude Gaz I3) et au regard d'acte terroriste (présence de Vigipirate),
L'architecture des bâtiments ne correspond en aucun cas au registre traditionnel de l'architecture rurale flamande et dénaturera le paysage.

En termes de cadre de vie:

Le système de séchage des fientes des animaux produira inmanquablement des odeurs nauséabondes cumulées à celles de l'usine GRT/Gaz ...
Une fois de plus ces projets ne sont accompagnés d'aucune plantation d'arbres, de haies d'essences locales compensatoires à la suppression d'habitat naturel pour la faune et la flore du site...

En termes économiques:

Ce projet est inféodé au bon vouloir de nos voisins Belges en leur profitant économiquement à tout les niveaux:
Le projet est financé au 2/3 par des capitaux belges et 1/3 par le Crédit Agricole, les poules et les aliments viennent de Belgique, les bâtiments seront construits par des entreprises belges ainsi que les forages, les vétérinaires sont belges...
Les retombées locales se traduiront uniquement par les 1,3 emplois créés qui ne peuvent être considérés pérennes puisque dépendant du marché belge... et ce au détriment des petits producteurs locaux... Combien d'emplois dans ce domaine vont disparaître concurrencés par ce projet?

Au vu de ces différentes remarques, l'association La Ferme des Ânes émet un **avis défavorable** au "Projet d'Atelier de poules pondeuses de 106.938 animaux équivalents à PITGAM" et invite son promoteur à envisager un aménagement respectant "l'animal", "ses consommateurs" et "leur environnement" afin de proposer aux générations futures une alimentation de qualité dans un patrimoine rural enrichi et non défiguré.

Nous refusons "l'industrialisation" de la terre pour une croissance basée sur le profit et non sur le bien être alimentaire de ses habitants, les promoteurs de ce type de projet se trompent de croire que les ressources de notre planète sont inépuisables au vu de leur mode de production.

Pour l'Association La Ferme des Ânes

Véronique FAUQUET, Présidente

Jacky BRICOUT, Trésorier